

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2785-2020**

---

PRENEZ AVIS que, lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 5 octobre 2020, le conseil municipal de la Ville de Magog a adopté le Règlement 2785-2020 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes dans le secteur industriel.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement en cliquant sur le bouton à cet effet dans l'avis public déposé sur le site Internet de la Ville ou en contactant le Service du greffe en composant le 819-843-3333, poste 332 ou par courriel à l'adresse [greffe@ville.magog.qc.ca](mailto:greffe@ville.magog.qc.ca).

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Donné à Magog, le 6 octobre 2020

  
M<sup>e</sup> Sylviane Lavigne,  
Greffière